



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

femmes

Question au Gouvernement n° 2204

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Raymonde Le Texier.

Mme Raymonde Le Texier. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle.

Madame la secrétaire d'Etat, la semaine dernière vous avez conduit la délégation française à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur la situation des droits des femmes dans le monde, accompagnée, entre autres, de nos collègues Yvette Roudy, Martine Lignières-Cassou et Catherine Génisson. Cinq ans après la conférence de Pékin, cette assemblée générale se devait de réaffirmer la volonté de la communauté internationale d'avancer sur le chemin de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes.

A la fin de ce siècle, nous le savons tous, les discriminations que doivent subir les femmes dans le monde sont encore innombrables. Que ce soit en matière d'accès aux soins, d'éducation, de lutte contre les violences, publiques ou privées, de libertés individuelles, nous mesurons le chemin qui reste à parcourir. A titre d'exemple, rappelons que, dans le monde, les filles sont encore deux fois moins scolarisées que les garçons.

A quelques jours de la manifestation nationale contre les violences faites aux femmes et contre la pauvreté, qui se déroulera à Paris le 17 juin, je souhaite donc revenir sur la plate-forme signée par les pays membres de l'Organisation des Nations unies samedi dernier à New York.

Pouvez-vous, madame la secrétaire d'Etat, nous donner le sentiment du Gouvernement sur la teneur de l'accord auquel n'est parvenu ?

Pouvons-nous considérer qu'au travers de cet accord la situation des femmes dans le monde devient réellement une préoccupation majeure de celles et de ceux qui ont le pouvoir de changer les choses ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle.

Mme Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle. Madame la députée, vous avez rappelé l'importance de la délégation française à New York, où l'Assemblée nationale était bien sûr représentée. Nous avons eu des négociations très âpres, plus âpres même qu'il y a cinq ans à Pékin, certains s'opposant à l'émancipation des femmes, d'autres trouvant insuffisant le dialogue actuel Nord-Sud. C'est pourquoi j'ai été particulièrement satisfaite que nous ayons pu nous mettre d'accord sur un document final.

Ce document final permet d'«acter» les acquis de Pékin, mais il marque aussi de réelles avancées, que l'exercice des questions au Gouvernement ne me permet pas d'exposer dans leurs détails. Je préciserai toutefois qu'elles concernent l'accès à la santé et aux centres de planification familiale, l'égalité dans l'éducation et la répartition des tâches entre les hommes et les femmes.

Permettez-moi un petit clin d'oeil, mesdames, messieurs les députés: si ce droit reste à construire dans les pays du tiers monde, il le reste aussi dans les pays de l'Union européenne, dont le nôtre. (Mme Catherine Génisson applaudit.)

J'ai également pris acte avec beaucoup de plaisir du renforcement de la lutte contre les violences, publiques et privées, sur laquelle notre Gouvernement se mobilise aussi.

Enfin, je n'ai pas manqué d'évoquer notre grande loi sur la parité en politique. Je peux vous assurer qu'elle a suscité un grand intérêt.

Pour terminer, je vous dirai que, personnellement, j'ai toujours cru à la solidarité internationale et à la dynamique d'une démarche mondiale, procédant à la fois de la volonté des gouvernements et du soutien très large des

associations, pour aider les femmes qui vivent encore, dans certains pays du monde, dans des conditions totalement inacceptables. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [Mme Raymonde Le Texier](#)

Circonscription : Val-d'Oise (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2204

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : droits des femmes et formation professionnelle

Ministère attributaire : droits des femmes et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2000, page 5330

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 juin 2000